

FRAIS CHARGÉS AUX USAGERS

Programme de Mécanique agricole - 5335

Année scolaire 2021-2022 - An 1

Dates 23 août 2021 au 7 juillet 2022

DESCRIPTION DES EFFETS GÉNÉRAUX	TOUS LES USAGERS	USAGERS DE 18 ANS OU PLUS
Cahiers d'exercices		
Guides CÉMEQ		
- Application de principes d'hydraulique et de pneumatique #350155	17,75 \$	
- Travaux d'atelier #219424	13,51 \$	
- Soudage et oxycoupage #219465	14,61 \$	
Photocopies		
Frais de photocopies	10,33 \$	
Recueils maison		
Reprographie		
Sorties éducatives		
Visites d'entreprises locales	33,61 \$	
Manuels de références		
Carnet de mathématiques appliquées		\$30,00
Dépôt pour prêt de matériel		
Dépôt remboursable à la fin de l'année scolaire		100,00 \$
Total		89,81 \$ 219,81 \$

Modalités de paiement

Les frais de scolarité doivent être payés en entier lors de la soirée d'accueil prévue en juin (dates à confirmer). Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit. Ceux qui désirent effectuer un paiement comptant, par chèque, mandat-poste ou carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Si vous êtes prestataires de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez obtenir l'autorisation de votre agent. Cela fait, payez vos frais au centre de formation et un reçu sera émis vous permettant d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues avec l'organisme.

Prêt de matériel

L'élève est responsable des biens qui lui sont prêtés. Dans le cas de perte ou de bris, l'élève devra assumer les coûts de remplacement pour ce bien.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de fréquentation de l'élève

Adopté par le Conseil d'établissement CE-20/21-21

DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES SCOLAIRES

Ces fournitures ne sont pas disponibles au centre. Pour vous assurer d'acheter les équipements et fournitures scolaires, nous vous invitons à attendre la rencontre d'accueil prévue en mai ou en juin. Les enseignants vous présenteront les équipements que vous devez acheter et vous pourrez poser les questions en lien avec l'achat et l'utilisation de ces équipements.

Équipements de protection individuelle	Coûts approximatifs
1 paire de bottes de travail munie d'une semelle résistante aux perforations et d'un embout protecteur de Classe 1 (triangle vert de la CSA)	100 \$
1 paire de gants de travail pour atelier de mécanique	7 \$
Boîte de gants de nitrile	16 \$
Chemises noire de travail manches courtes ou manches longues (3)	30 \$ ch.
Couvre-tout bleu pour atelier de mécanique et de soudure	65 \$

Fournitures scolaires	Coûts approximatifs
2 cartables de 2 pouces	
Un paquet de 200 feuilles mobiles	
Crayons à mine	
Gomme à effacer	
Une règle de 30 cm	
Un petit calepin de poche	
Un crayon surligneur	
Une calculatrice de poche	
Stylos bleu et rouge	
12 crayons de couleur en bois	
1 lampe de poche style crayon (recommandé)	

** Si vous portez des lunettes de vue, elles doivent être conformes CSA (anti-choc) et munies de protecteurs latéraux translucides

Le Centre de formation agricole de Mirabel, par le biais du conseil d'établissement et du comité d'entre-aide du CFAM, met à la disposition des élèves des fonds dans le but de les aider financièrement à accéder à la formation et obtenir un diplôme. Voici les trois mesures à votre disposition:

Entente de paiement
Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité pour répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec la secrétaire à l'accueil.

Fond de dépannage
Un prêt peut être accordé aux élèves en attente d'entrée d'argent pour leur permettre de répondre à des besoins immédiats et urgents pour un montant entre 100 et 500 \$. Les élèves doivent expliquer la situation et s'entendre avec la direction sur les modalités de remboursement du prêt.

Fond d'urgence
Le fond d'urgence permet de faire des dons aux élèves dans le besoin pour leur permettre de couvrir des besoins de bases et ainsi, faciliter l'accès et la poursuite de la formation. Toutes les demandes seront analysées par la direction et les équipes enseignantes. Les élèves peuvent s'adresser à leur tuteur ou à la direction directement pour:
-Obtenir des sommes pour couvrir en partie les frais scolaires, le matériel didactique ou les équipements de protection individuelle;
-Obtenir des cartes cadeaux alimentaires ou d'essence;
-Aider à payer les frais de transport, des réparations sur des véhicules ou toute autre situation qui limiterait l'accès à la formation;
-Les demandes seront analysées par la direction et les équipes enseignantes.